

AVIS DE SOUTENANCE DE THÈSE

DOCTORAT (Arrêté du 26 août 2022 modifiant l'arrêté du 25 mai 2016)

Monsieur Théo JIMENEZ

candidat au diplôme de Doctorat de l'Université d'Angers, est autorisé à soutenir publiquement sa thèse

le 15/09/2026 à 14h30

Faculté de droit, d'économie et de gestion

Salle du Conseil

13, allée François Mitterrand

BP 13633

49036 ANGERS Cedex 01

sur le sujet suivant :

**Démocratie sanitaire et gouvernance territoriale de la santé :
une étude de droit comparé (France, Belgique, Suisse, Canada)**

Directeur de thèse : **Monsieur Fabien TESSON**

Composition du jury :

Madame Marie-Eve COUTURE-MÉNARD Professeure titulaire, Université de Sherbrooke, Canada, Co-directrice de thèse

Madame Danièle CRISTOL, Professeure des Universités Université de Rennes, Examinatrice

Monsieur Arnaud LAMI, Maître de Conférences HDR Aix-Marseille Université, Rapporteur

Monsieur Jean-Frédéric MÉNARD, Professeur adjoint Université de Sherbrooke, Canada, Examineur

Monsieur Guillaume ROUSSET, Professeur des Universités Université Jean Moulin – Lyon 3, Rapporteur

Monsieur Fabien TESSON, Maître de Conférences HDR Université d'Angers, Directeur de thèse

Résumé de la thèse

Cette thèse porte sur la démocratie sanitaire et la gouvernance territoriale de la santé à travers une étude de droit comparé entre la France, la Belgique, la Suisse et le Canada. Elle explore comment les différentes législations et contextes institutionnels influencent la participation des usagers aux décisions de santé publique. L'approche comparatiste permet d'identifier à la fois les spécificités locales et les éléments communs qui transcendent les frontières géographiques et juridiques. L'étude mobilise les théories de la gouvernance, notamment le New Public Management, la gouvernance participative et la métagouvernance, afin d'analyser les conditions d'émergence d'une démocratie sanitaire effective. Elle met en lumière également les défis structurels et institutionnels qui entravent cette démocratie sanitaire, tels que la fragmentation des responsabilités, l'asymétrie d'information entre les acteurs et les disparités dans l'accès aux mécanismes de participation. À travers une démarche prospective, cette thèse propose des pistes d'amélioration adaptées aux systèmes de santé. Elle invite donc à considérer la démocratie sanitaire comme un moyen de réforme des politiques de santé visant à renforcer la participation citoyenne, harmoniser les droits des usagers et améliorer la gouvernance des systèmes de santé à l'échelle territoriale. Pour ce qui est de la question de recherche de cette thèse ainsi que la problématique, elles comprennent différentes perspectives comme une analyse comparative des systèmes de santé de la France, du Canada, de la Suisse et de la Belgique ainsi que les différences structurelles et normatives qui influencent l'implémentation de la démocratie sanitaire. L'absence d'une définition universelle de la démocratie sanitaire, ainsi que les variations dans son application, constituent un enjeu central de la recherche.